

nager sauver

Lettre d'informations de la FFMNS

N°
407

Les JNPN à Toulouse

I - Les chiffres sur les noyades en France et dans le monde

Dans le monde ce sont 372000 personnes qui meurent chaque année par noyade. Pour les enfants, la noyade en France représente 39% des décès chez les moins de 5 ans (soit la première cause de ces décès) et la deuxième cause de mortalité entre 1 à 14 ans. Enfin, d'après le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé et le bulletin épidémiologique hebdomadaire n°1 du 17 janvier 2017, les noyades sont la première cause de mortalité des accidents domestiques chez les moins de 25 ans.

Si les victimes avaient été mieux informées et sensibilisées aux dangers liés aux risques aquatiques, ces drames auraient pu être évités, voire atténués dans leurs degrés de gravité préjudiciable à l'intégrité physique et morale des personnes concernées.

372 000
morts par an

En 2009, pour réagir à ce problème d'intérêt général et de sécurité publique, la Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (F.F.M.N.S.) et le Syndicat National Professionnel des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (S.N.P.M.N.S.) ont conçu, le dimanche 24 mai 2009 et en référence à la Loi du 24 mai 1951 qui a créé le diplôme de Maître-Nageur Sauveteur, la Journée Nationale de Prévention de la Noyade.

Cette Journée Nationale de Prévention de la Noyade, il y a donc 13 ans, s'est très rapidement révélée être une action pionnière et précurseur d'actions

ultérieures, sur le même thème, menées par d'autres organismes.

C'est pourquoi, dès 2010, devant l'engouement et l'intérêt suscité auprès de la population, cette unique Journée s'est transformée en Journées Nationales de Prévention de la Noyade (J.N.P.N.) qui se déroulent depuis sur toute l'année et sur l'ensemble du territoire national.

Elles ont pour objectif de prévenir et sensibiliser l'ensemble des publics sur les dangers face à la noyade et les traumatismes liés à l'immersion aquatique, ainsi que d'initier les publics à la natation-sauvetage et aux gestes de premier secours.

II - Entretien avec Sandie Nahoum et Céline Médal

-Sandie Nahoum, depuis le 13 mars 2021, élue Présidente de la Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs F.F.M.N.S.), professeure des écoles,



- Céline Médal Conseillère Pédagogique de Circonscription (C.P.C.) Toulouse-Garonne Préélémentaire mission E.P.S.

Sandie Nahoum: « Bonjour, pouvez-vous vous présenter ? ».

Céline Médal: « Bonjour, je m'appelle Céline Médal et je suis Conseillère Pédagogique de Circonscription (C.P.C.) à Toulouse où j'assume prioritairement des missions de formation à destination des enseignants du premier degré. Dans le cadre de ces missions, durant 2 ans, j'ai pu mettre en œuvre une formation sur « apprendre à porter secours » en collaboration avec des pompiers. C'est pourquoi, lorsque Manuel Holé m'a présenté les J.N.P.N., ce projet m'a paru très intéressant et je l'ai alors porté auprès de ma hiérarchie, madame Glykos, inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription HG19 et des inspecteurs chargés de l'EPS (Jean-Pierre Unal) ou de l'EMC- éducation morale et civique- (Jean -Luc Parmentelot) pour le département de la Haute-Garonne.

Sandie Nahoum : « Comment est venue l'idée d'intégrer les J.N.P.N. à un cycle d'apprentissage pendant le temps scolaire en école élémentaire ? ».

Céline Médal : » Ce projet des J.N.P.N s'intègre parfaitement au projet que nous mettons en place dans la circonscription et qui s'intitule « Devenir citoyen en adoptant un comportement responsable envers soi-même, envers les autres, envers l'environnement ».

Nous souhaitons proposer aux élèves une manifestation sportive autour de cette thématique (nageur apprenti sauveteur/ nageur apprenti secouriste...) qui allait permettre de finaliser les apprentissages réalisés sur l'année scolaire, au sein des 2 classes sélectionnées.

Ainsi, des ateliers « bouée tube » ou « remorquer un camarade ou un mannequin » ou « alerter les secouristes » ou « les ambassadeurs de la prévention de la noyade (les élèves seront

missionnés pour aller sensibiliser les élèves d'autres classes de l'école et lors de la JNPN), permettraient de travailler les compétences « savoir se sauver, apprendre à porter secours, savoir alerter grâce à la maîtrise du langage, dans un milieu aquatique » en continuité avec les objectifs de la JNPN.

Sandie Nahoum : « Comment s'est fait le choix de cette école et de ces classes ? ».

Céline Médal : » Le choix s'est porté vers des quartiers défavorisés. En effet, les enfants, sont parfois laissés seuls à leur domicile ou vont vouloir rechercher des lieux de baignade qui seront malheureusement non sécurisés.

Sandie Nahoum : « Quels moyens seront-ils mis en œuvre et, à l'heure actuelle, avez-vous rencontré des difficultés particulières ? ».

Céline Médal : » Le projet s'appuie sur l'organisation déjà existante mise en place depuis de nombreuses années entre le service des sports de la mairie de Toulouse et l'Inspection de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne (31). Les élèves (60 élèves de C.M.1/C.M.2) de l'école Daste, dans le quartier d'Empalot à Toulouse, viendront à la piscine Bellevue, entre les mois de mars et mai 2022 sur un cycle de 10 séances.

La dernière séance, dite « Journée Nationale de Prévention des Noyades » étant celle pendant laquelle les élèves valideront des savoirs faire et des savoirs être autour du savoir se sauver, savoir nager, savoir sauver, donner l'alerte, porter secours... ».

La seule contrainte est la mise en place de cette journée de prévention, alors que les élèves concernés, disposaient seulement d'un créneau de 40 minutes. Le service des sports de la Mairie de Toulouse a permis de rendre possible cette demi-journée. Je profite de ce point pour les remercier et remercier également l'ensemble des acteurs (responsables et formatrice PSC1) et surtout l'équipe

enseignante et les élèves qui sans eux ce projet n'aurait pu avoir lieu.

Sandie Nahoum : « Concrètement, pouvez-vous nous expliquer comment ce cycle va se dérouler, ses différentes étapes et ses finalités ? »

Céline Médal : » Il s'articule autour d'un planning prévisionnel en 4 phases (en classe et en piscine) :

- 1 « PRÉPARATOIRE » : de mai à juin 2021
 - Choix des classes
 - Rencontre responsables Éducation nationale et service des sports de la Mairie de Toulouse
 - Rencontre formatrice PSC1

- 2 « LANCEMENT DES OPÉRATIONS » : de juin à octobre 2021
 - Réunion comité de pilotage
 - Comité technique
 - Présentation des outils pédagogiques à l'équipe enseignante
 - Rédaction du contrat pédagogique
 - Rencontre formatrice PSC1
 - Communication auprès du service du rectorat

- 3 « RÉALISATION » : de novembre 2021 à mai 2022
 - Mise en place des séances EMC/ apprendre à porter secours par les enseignants
 - Intervention de la formatrice PSC1 dans les classes
 - Mise en œuvre des séances de natation à la piscine de Bellevue
 - Mise en œuvre de la manifestation sportive en lien avec les JNPN (le 20 mai 2022)
 - Réalisation de plaquettes par les élèves pour communication par les ambassadeurs de la prévention des risques de noyade
 - Impression des plaquettes par service reprographie du rectorat
 - Conception et mise en œuvre de la JNPN



- 4 « ÉVALUATION » : de juin à juillet 2022
 - Évaluation de l'opération
 - Communication
 - Réunion bilan

Sandie Nahoum : « Ce projet a-t-il vocation à s'étendre ? »

Céline Médal : « Bien-sûr, du reste, certains professeur(e)s de Toulouse et de sa périphérie se sont déjà manifesté(e)s . Le projet a été pensé pour être décliné dans la circonscription Haute-Garonne 19 et dans d'autres circonscriptions du département.

D'ailleurs, à ce titre, l'Inspecteur chargé de mission E.P.S. pour le département (31) m'a demandé de le présenter en réunion d'équipe des conseillers pédagogiques E.P.S. afin de mutualiser et d'échanger sur les pratiques entre pairs. »



Comment l'on traitait les noyés en 1813

NOYÉS OU ASPHYXIÉS PAR SUBMERSION

Il faut étendre le noyé sur le côté droit auprès d'un bon feu, ou l'exposer au soleil sa tête doit être plus élevée que ses pieds, il faut l'envelopper dans des couvertures et le frictionner continuellement, 7 ou 8 heures sont quelquefois nécessaires pour le rappeler à la vie, on doit aussi lui mettre sur l'estomac des linges trempés dans l'eau de vie chaude, et tacher de faire pénétrer dans ses poumons de l'air vital, en lui soufflant dans la bouche et dans les narines. En pendant un noyé par les pieds on lui donne la mort.

Communiqué par le Docteur CABY.



LA FFMNS INTENSIFIE SON ENGAGEMENT POUR LE DISPOSITIF «MON ÉCOLE MA VILLE MON CLUB»

Mercredi 24 novembre 2021 a eu lieu la 2^e rencontre depuis la rentrée de Septembre sur l'actualité du Savoir Nager en Seine Saint-Denis.

14 villes présentes, auxquelles se sont associées un représentant de la Direction des Sports du Ministère des Sports, le SNPMNS, la FFMNS, le directeur de l'Erfan, un représentant de la FFSS ainsi que les porteurs de projets la FFMNS 93 et le RDS 93 en compagnie des services de l'État.

La ville de Blanc-Mesnil et son élu aux Sports nous ont accueillis dans leur magnifique maison des arts martiaux.

Invitée «surprise», l'association «le grand bleu» de Marseille avec laquelle nous pourrions partenarialiser pour compléter la formation des jeunes apprentis nageurs en milieu naturel.

• Bilan mon école ma ville mon club des vacances de la toussaint 2021 :

12 villes ont collaboré à la mise en place des stages «mon école ma ville mon club», permettant à plus de 400 enfants de cm2 n'ayant pas validé l'ASSN d'en bénéficier à raison d'une heure par jour (hors week-end et jour férié) pendant la totalité des vacances ; gratuité totale de ces stages, mais engagement de l'enfant et de sa famille à venir pendant les 2 semaines. 24 MNS ont assuré l'enseignement.

• Aisance aquatique :

C'est grâce au partenariat entre la FFMNS et l'EPT «Paris Terre d'Envol», accompagnés par les services de l'État, qu'ont pu se tenir 2 formations à Drancy et Villepinte pour 3 villes de l'EPT (Villepinte accueillant Sevran), en direction des acteurs de l'apprendre à nager. Ces stages se sont déroulés du 11 au 15 octobre (Drancy) et du 18 au 22 octobre (Villepinte).

23 Maîtres-Nageurs Sauveteurs formés, 3 Conseillers Pédagogiques de Circonscription, 1 Directeur d'école, 152 enfants de Moyenne Section, Grande Section et CP.

Stage massé : deux séances de nage quotidienne pendant une semaine sur le temps scolaire. 8 séances de 45 minutes



Bilan de l'équipe enseignante de Drancy :

Stage plus que bénéfique pour tous les niveaux de classe :

- Fortes diminutions des appréhensions de l'eau
- Les progrès très vite visibles (avantage du stage massé)
- Enfants sont plus autonomes (notamment pour l'habillage)
- Création de liens entre les enfants (solidarité et entraide, cela renforce le groupe classe)
- Développement du langage (vocabulaire plus fourni)
- Augmentation de la confiance en soi (les enfants acceptent plus de s'exprimer devant un groupe)
- Création de liens entre enfants et enseignants (par le partage d'une même activité hors de l'école)

Tous les enfants veulent retourner à la piscine. Beaucoup nous demandent : « quand est-ce qu'on y retourne ? »

Bilan de l'équipe des Maîtres-Nageurs Sauveteurs de Villepinte :

- Les formateurs de l'ERFAN Île de France étaient à l'écoute et disponibles pour répondre à nos interrogations sur la démarche.



**Les dates des formations
de formateur de formateur :**
6 et 7 janvier 2022 Villepinte
8 et 9 janvier 2022 Lyon

Renseignez-vous vite !

PARIS TERRES D'ENVOI

Aulnay-sous-Bois / Drancy / Dugny / Le Blanc-Mesnil
Le Bourget / Sevran / Tremblay-en-France / Villepinte



- Nous avons pu constater une évolution des classes que nous avons reçues et surtout que les enfants appréciaient de venir à la piscine bien qu'il y eut 2 séances par jour.

- Après les deux premiers jours, les réponses sont arrivées sur le processus de cette démarche (journée didactique) ce qui a permis aux MNS de concevoir plus sereinement les séances des deux derniers jours.

- Cela nous a permis un retour concernant nos connaissances sur les développements moteurs et psychologiques de l'enfant.

- Bonne entente entre tous les éducateurs.

- Bonnes conditions de travail (Température de l'eau, 2 classes, disponibilité de tous les bassins)

- Les couleurs des bonnets et tee-shirts assorties en guise de repère par groupe étaient une bonne idée.

La FFMNS est prête est accompagnée d'autres projets concernant l'apprendre à nager sur le territoire.

présidente@ffmns.fr



Félicitation à Catherine Proteau pour l'obtention de son diplôme d'instructeur Aisance Aquatique

Catherine Proteau enseigne la nage depuis des dizaines d'années, elle dirige deux écoles de natation en mer l'été dans le bassin Cannois depuis 20 ans.

Elle anime des séances de familiarisation au milieu aquatique avec des enfants à partir de 3 ans et demi.

Elle fait ce stage pour comparer son approche pédagogique avec les tous petits et ajuster son enseignement. Le 14 juin 2021, elle a participé à une formation Aisance Aquatique à Saint-Laurent du Var au CREPS d'Antibes avec ICARE.

Cette formation l'a confortée dans sa pratique. Elle a donc souhaité poursuivre la formation, afin de pouvoir la transmettre aux enfants et partager avec les Maîtres-Nageurs Sauveteurs.

Grâce au partenariat entre la FFMNS, l'EPT Paris Terres d'Envol et les services déconcentrés de l'État, Catherine a pu suivre la formation d'instructeur auprès de l'ERFAN île de France du 11 au 18 octobre 2021 à Drancy.

Bravo à elle et on espère qu'elle pourra partager cette expérience avec les MNS de la FFMNS qui le souhaite.

